



Signature de la convention Action Cœur de Ville

VICHY



Préambule

Les villes qui ont une fonction de centralité pour leur bassin de vie et qui constituent un pôle de rayonnement régional, dénommées « villes moyennes» ou « villes intermédiaires» regroupent près d'un quart de la population et de l'emploi. Ces villes constituent un maillon indispensable de la structuration du territoire français, en métropole comme en Outre-Mer, entre l'espace rural et les grandes agglomérations.

C'est ce rôle que le programme « Action cœur de ville » (« le programme »), engageant le Gouvernement sur la durée de la mandature et des partenaires publics et privés, vise à conforter. Il doit permettre, par une approche globale et coordonnée entre les acteurs, de créer les conditions efficaces du renouveau et du développement de ces villes, en mobilisant les moyens de l'État et des partenaires en faveur de la mise en œuvre de projets (« le projet ») de renforcement des « cœurs de ville », portés par les communes centres et leurs intercommunalités.

Élaboré en concertation et en partenariat avec les élus du territoire, les acteurs économiques, techniques et financiers, ce programme est au service des territoires. Il vise à leur donner les moyens d'inventer leur avenir, en s'appuyant sur leurs atouts, à travers la prise en compte de leur dimension économique, patrimoniale, culturelle et sociale, et en adaptant la nature et l'intensité des appuis en fonction des besoins.

«Action cœur de ville» permettra, sur la durée du quinquennat, de donner une nouvelle place à ces villes dans les priorités du pays. C'est une expression de la nouvelle politique de cohésion des territoires.

Le programme concerne 222 villes

La Ville de VICHY a fait de la reconquête de son centre-ville une priorité et a, à ce titre, été retenue pour bénéficier du programme.

 La Ville de Vichy a également été retenue pour être l'une des 4 villes pilotes au niveau national sur le Numérique.

Vichy

Située au centre de la France, en région Auvergne-Rhône-Alpes, Vichy –un peu plus de 25 000 habitants- doit sa renommée aux vertus de ses eaux. Par la volonté de l'Empereur Napoléon III, elle se transforme pour devenir la « Reine des Villes d'eaux » et une station en vogue pour les grands de ce monde ! Cette tradition thermale, alliée à un bâti de grande valeur, lui vaut de représenter la France dans la candidature transnationale - regroupant 11 stations thermales européennes - pour une inscription au Patrimoine mondial de l'Unesco.

La ville marie aujourd'hui un patrimoine architectural et naturel riche, des infrastructures exceptionnelles -Opéra, Hippodrome, jardins flamboyants et Parc omnisports- avec le développement d'activités pour devenir une grande station dédiée à la beauté - santé - forme et une destination sportive incontournable.

La ville, son charme, ses parcs et ses commerces ouverts 7 jours sur 7 attirent tout au long de l'année visiteurs des villes et départements voisins, et touristes du monde entier.

<https://www.ville-vichy.fr>

L'Agglomération

Vichy Communauté, agglomération de 39 communes, bénéficie d'un environnement privilégié associant montagne et rivière, ville et nature et d'une situation centrale sur un axe Paris, Bordeaux, Lyon à 40 minutes de Clermont-Ferrand.

Fort de ses 85700 habitants, le territoire compte 31 000 emplois, 16 zones et parcs d'activités, 11 sites post-bacs avec 2200 étudiants, un tissu associatif dynamique et de nombreuses infrastructures sportives (hippodrome, aéroport, golfs, stade aquatique, lac sur l'Allier, lac de montagne, centre omnisports). Preuve de son dynamisme, des entreprises leaders dans leurs domaines sont implantées : Reinhausen (Industrie électrique - Allemagne), Renova (Fabrication de papier toilette - Portugal) ou encore L'OREAL employeur de près de 500 personnes.

C'est un axe stratégique fort de concilier activités de bien-être et activités de production industrielle liées à une dynamique commerciale affirmée, permettant un développement équilibré et une diversité des filières.

<https://www.vichy-communaute.fr>

La Ville de Vichy et Vichy Communauté ont pour ambition de renforcer l'attractivité du territoire via :

- la redynamisation du centre-ville avec ses thématiques spécifiques (*renforcement du tissu commercial, renouvellement et modernisation de l'offre de logement, amélioration de la mobilité, production d'énergies renouvelables...*) ;
- le développement des activités thermales, culturelles et de loisir dans le centre-ville (*développement du tourisme, du thermalisme et de l'offre bien-être et sports, accompagnement de la candidature de Vichy et de 10 grandes villes thermales européennes pour une inscription sur la liste du Patrimoine mondial de l'UNESCO en travaillant sur l'espace urbain...*).

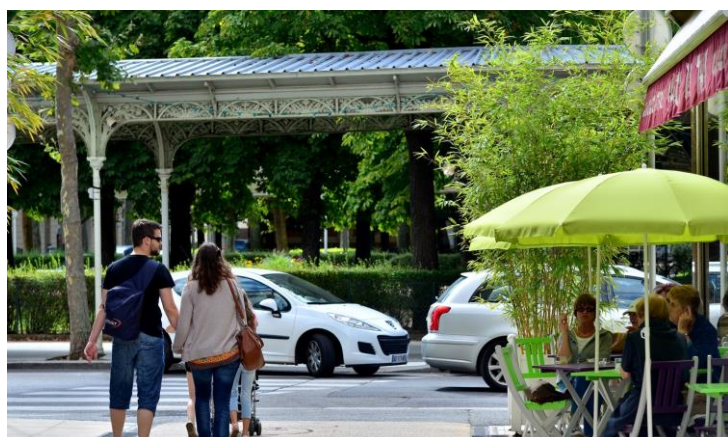
Pour cela, la Ville de Vichy et Vichy Communauté ont lancé depuis plusieurs mois des réflexions, des études et des actions autour de différentes thématiques : habitat, activité commerciale, attractivité des espaces publics, accessibilité et mobilité, paysage urbain, emploi et services...

LES PARTENAIRES

La Ville de Vichy et Vichy Communauté signent la convention pluriannuelle Action cœur de ville de Vichy avec :

- l'État,
- la Caisse des Dépôts et consignations,
- le groupe Action Logement,
- l'Agence Nationale de l'Habitat (ANAH)
- et le Département de l'Allier

La Région Auvergne-Rhône-Alpes soutient également fortement cette démarche Action cœur de ville.



LES ACTIONS ET ETUDES MISES EN PLACE

AXE TRANSVERSAL

Actions matures

PROMOTION DE LA CANDIDATURE UNESCO ET DE VICHY, REINE DES VILLES D'EAUX

Maître d'ouvrage : Ville de Vichy

La candidature Unesco et la reconquête du « titre » Vichy, Reine des villes d'eaux doivent permettre de renforcer l'attractivité tant résidentielle qu'économique de la ville, en s'appuyant sur une stratégie et un plan de communication structurés

Objectifs

- Rendre visible la ville de Vichy au travers la candidature UNESCO
- Mettre en place des outils en appui de la démarche de marketing territorial de Vichy

Action

- campagne de communication

RENFORCER L'ATTRACTIVITE DE LA VILLE PAR LA MISE EN OEUVRE DE SERVICES ET DE PROJETS INNOVANTS

Maîtres d'ouvrage : Ville de Vichy et Vichy Communauté

Afin de renouveler fortement la ville, un processus itératif d'amélioration continue est engagé pour encourager le développement de projets innovants.

Objectifs

- Attirer davantage de touristes et de visiteurs dans la ville et les encourager à séjourner plus longtemps dans la ville
- Rendre la ville plus attractive pour les jeunes ménages et répondre à certains besoins de services non satisfaits.

CONTRIBUER A L'OBJECTIF DE DEVELOPPEMENT DU TERRITOIRE DE PLEINE SANTÉ

Maîtres d'ouvrage : Ville de Vichy et Vichy Communauté

Parallèlement à sa tradition thermale, Vichy entend devenir la station de référence en matière de bien-être et de santé à l'échelle européenne

Objectifs

- Faciliter la pratique sportive et de remise en forme
- Rendre lisible l'identité thermale de Vichy et augmenter la part de résidents du bassin de vie qui bénéficient des aménités de la ville thermale

Actions

- aménagement et renaturation de la rive gauche du Lac d'Allier : pratique d'activités physiques adaptées à chacun



AXE 1 – De la réhabilitation à la restructuration : vers une offre attractive de l'habitat en centre-ville

Actions matures...

RELANCE DE LA CONSTRUCTION D'HABITAT NEUF A VICHY

Maîtres d'ouvrages : Ville de Vichy et Vichy Communauté

Pour attirer de nouvelles populations à Vichy, la Ville doit proposer une offre diversifiée, tant en cœur de ville en rénovant l'habitat ancien ou en créant des logements neufs, qu'en bord d'Allier, avec le futur « éco quartier » Vichy Lac d'Allier.

Objectifs

- Créer un effet de seuil pour pouvoir communiquer sur l'offre de logements neufs à Vichy à l'échelle métropolitaine
- Répondre à une demande pour des Catégories Socio Professionnelles moyennes et supérieures
- Créer une vitrine et une dynamique nouvelle avec l'ouverture à une écriture architecturale résolument contemporaine le long de l'Allier

Action

- mission de cadrage des orientations stratégiques de l'éco quartier Vichy Lac d'Allier (confiée à la SPL)

ACCOMPAGNEMENT DES PROPRIETAIRES PRIVÉS POUR METTRE EN VALEUR LES IMMEUBLES DE LOGEMENTS ET PRODUIRE UNE OFFRE DE LOGEMENTS RÉHABILITÉS EN COEUR DE VILLE

Maîtres d'ouvrage : Ville de Vichy et Vichy Communauté

☞ Cette action peut également être rattachée à l'axe 4 puisqu'elle va indéniablement mettre en valeur les formes urbaines, l'espace public et le patrimoine

Dans le cadre de l'OPAH et l'OPAH RU, l'agglomération a engagé une action qu'il est indispensable de poursuivre afin d'accompagner les propriétaires privés pour mettre en valeur le cœur de ville. Cette action s'accompagne d'une aide au ravalement de façades qui doit permettre, dans le périmètre de l'aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine, de réhabiliter de façon encore plus efficace les immeubles anciens.

Objectifs

- Mettre en valeur le patrimoine de Vichy
- Faire évoluer un dispositif assez peu connu des Vichyssois, faiblement incitatif et peu mobilisé en levier d'action fort pour renouveler les façades du cœur de ville
- Se préparer à un éventuel classement au titre de l'UNESCO
- Accompagner les propriétaires dont le bien est situé dans le périmètre du Site Patrimonial Remarquable
- Poursuivre la dynamique engagée de longue date avec l'ANAH pour que le parc privé soit amélioré
- Participer à la mise sur le marché de logements anciens réhabilités répondant notamment aux besoins des actifs du territoire

Actions

- aide au ravalement de façades
- aide directe versée aux propriétaires dans le cadre de l'OPAH et de l'OPAH RU
- opération de réhabilitation d'un immeuble de 85 logements à destination de jeunes actifs

... et études

- étude de définition d'un référentiel et d'une boîte à outils à destination des propriétaires d'immeubles situés dans le périmètre UNESCO pour accélérer la réhabilitation d'immeubles
- mission de cadrage des orientations stratégiques du quartier Vichy Lac d'Allier
- étude de repérage, calibrage et faisabilité pour la production de 250 logements neufs sur 3 îlots pré-opérationnels
- évaluation des OPAH 2013-2018
- ...



AXE 2 Favoriser un développement économique et commercial équilibré

Actions matures

ACCOMPAGNEMENT EN VUE DE L'INSTALLATION DE NOUVEAUX COMMERCES

Maître d'ouvrage : Ville de Vichy

☞ Cette action peut également être rattachée à l'ensemble des axes, compte tenu de leurs impacts croisés

Pour favoriser l'installation de nouveaux commerces dans le périmètre de sauvegarde du commerce et de l'artisanat et le long des deux axes structurants du point de vue commercial (axe Foch / Lyautey et axe Jean Jaurès), la Ville de Vichy accompagne, tant en ingénierie que financièrement, les porteurs de projets.

Objectifs

- Lutter contre la vacance commerciale en cœur de ville
- Accompagner les nouveaux porteurs de projets commerciaux et les orienter vers des locaux situés en cœur de ville

Actions

- recrutement d'une Manager de centre-ville
- aide directe à destination des nouvelles implantations commerciales

Rq : d'autres mesures ont été prises : limitation de l'expansion des zones commerciales périphériques, mise en place d'un droit de préemption commercial...

VICHY JO 2024

Maître d'ouvrage : Vichy Communauté

Vichy souhaite confirmer son positionnement d'excellence en matière d'économie sportive, en investissant massivement dans la modernisation de ses équipements sportifs et en se démarquant par une spécialisation sur la performance sportive et l'hybridation avec le thermalisme. Ces investissements permettront d'être plus compétitif pour l'accueil des stages de préparation aux JO 2024 et des équipes en camp de base.

Objectifs

- Accroître la notoriété de la cité thermale par son positionnement sur le sport
- Accueillir un nombre croissant de clients sur ses équipements sportifs

... et études

- enquête sur les besoins des consommateurs/clients/visiteurs du centre de Vichy
- étude d'opportunité d'une conciergerie de centre-ville
- diagnostic de l'offre touristique (hôtelière et hébergement de groupe) et préconisations
- étude de faisabilité des aménagements sportifs au Parc Omnisports

AXE 3 Développer l'accessibilité, la mobilité et les connexions

Actions matures

Action

- expérimentation de 5 stations Vélos en Libre Service avec location via une application Smartphone

Rq : des mesures ont également été prises pour simplifier le stationnement (gratuité à partir de 18h, 20 min offertes, modification du zonage...)

... et études

- étude conjointe Gare et Connexions : définition du programme urbain sur les délaissés SNCF
- étude de circulation visant à équilibrer le trafic de transit et résidentiel en cœur de ville, comprenant des scénarii de passage de rues circulées en élargissement du plateau piétonnier et des secteurs zone 30
- étude de faisabilité technique de création d'un parking souterrain à proximité du Palais des Congrès-Opéra (square du Général Leclerc)
- diagnostic puis révision et développement de la signalétique piétonne, cyclable et touristique (y compris des bornes patrimoniales) et réflexion sur la gestion d'espaces de stationnement multifonctionnels



AXE 4 Mettre en valeur les formes urbaines, l'espace public et le patrimoine

Actions matures

ACHEVER LES AMENAGEMENTS DU PLATEAU COMMERCIAL DU QUARTIER THERMAL

Maître d'ouvrage : Ville de Vichy

☞ Cette action peut également être rattachée à l'axe 2, car elle a un impact sur l'activité commerciale

La Ville de Vichy poursuit l'embellissement et l'aménagement du cœur de ville, en rénovant les rues du cœur commerçant selon une même « écriture » : dallage en calcaire beige doré, orné de frises en marbre blanc et en lave émaillée bleue.

Objectifs

- Poursuivre les aménagements avec le même niveau de qualité que le plateau commerçant
- Face au parc des sources, disposer d'un espace public permettant d'accueillir de nombreux touristes et clients

Actions

- après la rue Wilson achevée mi 2018, rénovation des rues Lucas et Sornin

PLAN LUMIERE, VICHY VILLE D'EAU - VILLE LUMINEUSE

Maître d'ouvrage : Ville de Vichy

☞ Cette action peut également être rattachée à l'axe 2, car elle a un impact sur le développement économique

Dans la perspective de classement au patrimoine mondial de l'Unesco, Vichy va progressivement mettre en valeur son patrimoine par la lumière. Parallèlement, une vie nocturne animée sur les parcours et les centralités (commerciales, touristiques ...) doit pouvoir être accompagnée.

Objectifs

- Attirer davantage de touristes et de visiteurs dans la ville
- Leur donner à voir le patrimoine autrement et les encourager à séjourner plus longtemps dans la ville

Actions

- mise en lumière de l'église Saint Blaise
- mise en lumière de la rue Clemenceau

RENOUVELLEMENT DE L'ENTRÉE HISTORIQUE DE VICHY ET DU VIEUX VICHY

Maître d'ouvrage : Ville de Vichy

☞ Cette action va également avoir un impact sur l'attractivité résidentielle (axe 1) et économique (axe 2) et demandera aussi de travailler sur la question des mobilités (axe 3)

La mise en valeur de l'espace public commence dès l'entrée de ville. C'est pourquoi, la Ville de Vichy entreprend de réaménager ses entrées de villes depuis Bellerive et Cusset.

Objectifs

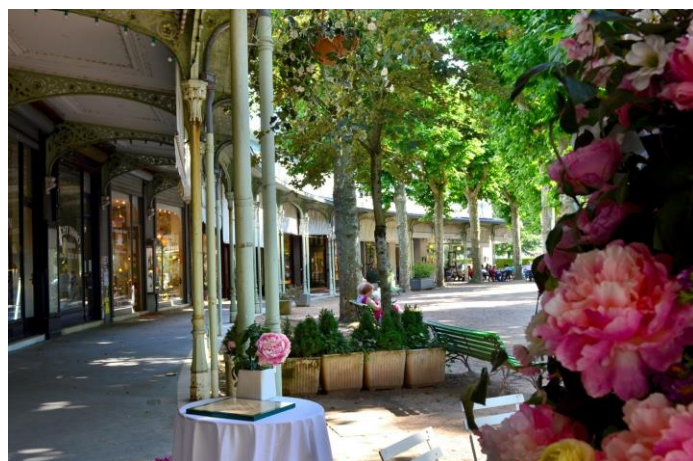
- Attirer davantage de touristes et de visiteurs dans la ville
- Donner une nouvelle image de la ville de Vichy : une entrée de ville renouvelée
- Apaiser la circulation dans le vieux Vichy et mettre en valeur ce quartier

Actions

- réaménagement de la tête de pont de Bellerive et des carrefours, du square Albert 1^{er} et de l'entrée dans le centre commerçant, le Vieux Vichy et dans la ville thermale.

... et études

- programme pour le projet d'un centre d'interprétation sur l'histoire de la Reine des Villes d'eaux
- étude programmatique pour l'aménagement (lié à l'usage) de la place Charles de Gaulle et le Parc des Sources
- études de maîtrise d'œuvre pour l'aménagement de ces deux places jusqu'en phase d'AVP
- étude technique, juridique et financière des copropriétés bénéficiant d'un passage commerçant (Elysée Palace, Passage Clemenceau, Passage Giboin)
- étude de maîtrise d'œuvre Mise en lumière de l'église Saint-Blaise



AXE 5 Fournir l'accès aux équipements et services publics

Actions matures

RENFORCEMENT DES SERVICES / EQUIPEMENTS PUBLICS DU COEUR DE VILLE

Maître d'ouvrage : Ville de Vichy

☞ Cette action peut également être rattachée à l'axe 2, car elle a un impact sur l'attractivité économique

Pour dynamiser le centre-ville et le rendre plus attractif, la ville doit proposer des services et des équipements publics de qualité, en cœur de ville.

Objectifs

- Participer à l'augmentation du rayonnement régional de la de Ville
- Attirer davantage de nouveau résidents à Vichy
- Accompagner le vieillissement de la population résidente

Action

- rénovation-extension des écoles Sévigné-Lafaye

... et études

- enquête qualitative sur les types de services à développer à destination des actifs
- étude sur l'offre de locaux d'activité pour répondre aux besoins notamment de reprise/création pour les professionnels de santé
- étude pour créer une nouvelle entrée de la médiathèque (sur la place de la Victoire) et réaménagement
- étude de maîtrise d'œuvre pour le Palais des Congrès-Opéra : restauration de la verrière et de la couverture de la Salle Berlioz et mise en accessibilité
- étude pour identifier les lieux d'accueil de nouveaux étudiants, tout en améliorant les synergies entre formations, notamment via des équipements spécialisés mutualisés
- étude de faisabilité des aménagements sportifs à la Boucle des Isles
- mise à jour de l'étude programmation pour la rénovation complète du Centre culturel Valéry-Larbaud



CONTACT PRESSE

Marie-Bénédicte REYNARD
Chef de cabinet - Relations presse
+33 (0)4 70 30 55 12 • +33 (0)6 18 45 15 40
mb.reynard@ville-vichy.fr